

Primaires : l'institut pour la Justice vous offre le comparateur des discours

Vous engagez-vous à mettre fin au syndicalisme politique dans la magistrature ? Pensez-vous que les magistrats devraient davantage pouvoir répondre de leurs fautes ? Vous engagez-vous à déchoir de la nationalité française les personnes condamnées pour infractions graves liées au terrorisme et à prendre toute mesure juridique nécessaire pour en favoriser l'expulsion ? Êtes-vous favorable à l'extension de la présomption de la légitime défense au bénéfice des personnes braquées à leur domicile en pleine journée ? Êtes-vous prêt à prendre les mesures juridiques nécessaires auprès de la CEDH pour instaurer une vraie peine de perpétuité réservée aux plus grands criminels ?...



L'exercice périlleux de la clémence dans la fermeté envers les assassins

Comme il fallait s'y attendre, les prétendants à l'investiture suprême, entre eux, pour viser et se partager les portefeuilles de l'Etat, ont juré de faire montre de fermeté envers les délinquants. Sauf un, Bruno Le Maire, qui n'a pas souhaité s'exprimer. Mystère. D'autant que les questions étaient somme toute, assez générales et ne poussaient guère les candidats dans leurs derniers retranchements. D'autant

plus aussi que les politiciens qui ont déjà exercé le pouvoir, ont eu tout le loisir de régler ces questions. Et qu'il ne l'ont pas fait.

En examinant les réponses de ces candidats et **surtout en faisant très attention à leurs commentaires (leur astuce)**, vous saurez lesquels éliminer d'emblée, puis lesquels éliminer ensuite. Pas sûr qu'il en reste.

Reste que, hormis Jean-Frédéric Poisson, tous ne veulent pas entendre parler de légitime défense et de port d'armes pour les citoyens. Ceux-ci apprécieront sans doute le peu de valeur que ces politiciens accordent à leur vie.

Reste que nous ne savons toujours pas si de véritables mesures de désislamisation sont aux programmes. Silence aussi sur les projets de reconquête des territoires perdus de la république et les futures relations avec les Emirats.

Des questions, qui, on s'en doute, doivent particulièrement gêner aux entournures Juppé et Sarkozy.

La base géante des Frères Musulmans à Bordeaux dévoilée par son architecte.



L'information a été **révélée** par le quotidien portugais Público. C'est un cabinet d'architecte portugais qui a été pré-sélectionné par les musulmans de Bordeaux, afin de construire le vaste centre islamique voulu par Alain Juppé dans le quartier de la Bastide. Alain Juppé a mis à disposition un **vaste terrain municipal cédé** pour une Grande Mosquée (*Sud Ouest* du 5 avril 2013).

D'après Público, cette mosquée avoisinerait un coût de plus de 24 millions d'euros, pour une surface de 12 000 mètres carrés ! L'espace dédié au culte pourra accueillir plus de 4000 fidèles, soit le plus vaste local religieux de toute la région.

Ce projet démesuré, dans les locaux depuis une dizaine d'années, est soutenu par le maire de Bordeaux, mais également par les socialistes, dont l'ancien candidat aux municipales et député de Gironde Vincent Feltesse (PS), avait versé 50 000 euros sur sa réserve parlementaire (*Sud Ouest*).

Nous avons depuis 5 ans consacré de nombreux articles et le premier chapitre de notre enquête *Ces Maires qui courtisent l'islamisme* (éditions Talamis, 2010) à l'imâm de Bordeaux, **Tareq Oubrou**, de nationalité



Rappelons que l'Institut de la Justice avait organisé le Forum « Présidentielle 2017 » le 22 octobre (près de 10 heures de débats mis en ligne) et prélude à ce comparateur de questions/réponses.

En offrant la comparaison des produits en vente aux primaires, en lecture rapide, la démarche est en tout cas originale. Dommage qu'elle n'ait pas son équivalent dans d'autres domaines de société.

Le cas Juppé représenté par Dominique Perben

Faut-il offrir la possibilité à une victime d'interjeter appel dans le cas d'un acquittement ou d'une relaxe de son agresseur à l'encontre duquel le procureur avait requis une condamnation, sans pour autant interjeter appel ?

Êtes-vous prêt à prendre les mesures juridiques nécessaires auprès de la CEDH pour instaurer une vraie peine de perpétuité réservée aux plus grands criminels ?

Message expéditif de Sarkozy qui n'a pas de temps à perdre avec la justice

Êtes-vous favorable à l'extension de la présomption de la légitime défense au bénéfice des personnes traquées à leur domicile en pleine journée ?

<http://institutpourelajustice.org>

NKM (15/20) s'est sabordée, elle a de la suite dans les idées

Coppé se sacrifie aussi (on se demande même s'il n'y a pas une erreur de notation)

Poisson, le presque moins pire



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Jacques Chassaing